



**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du Mercredi 30 Mars 2016**

Date de la convocation 22 Mars 2016	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Salle des Fêtes – Cabrières
<p><b><u>PRÉSENTS</u> :</b> M. LACROIX Jean-Claude, Président de la séance</p> <p><b>ASPIRAN :</b> M.BERNARDI Olivier, Mme REVERTE Françoise  <b>BRIGNAC :</b> M.JURQUET Henri,  <b>CABRIERES :</b> M.MALLET Denis,  <b>CANET :</b> M.REVEL Claude, Mme FABRE Maryse, Mme BENARD Bénédicte  <b>CEYRAS :</b> Mme BARRE Berthe,  <b>CLERMONT L'HERAULT :</b> M.RUIZ Salvador, M.GARCIA Jean, M. BARON Bernard, Mme PRULHIERE Yolande, M.DÔ Laurent, Mme BLANQUET Elisabeth, M.FABREGUETTES Bernard, Mme GREGOIRE Arielle, Mme ROBERT Laure, Mme PASSIEUX Marie,  <b>FONTES :</b> M.BRUN Olivier,  <b>LACOSTE :</b> M.VENTRE Philippe  <b>LIEURAN CABRIERES :</b> M.BLANQUER Alain,  <b>MOUREZE :</b> M.DIDELET Serge,  <b>NEBIAN :</b> M.BARDEAU Francis,  <b>OCTON :</b> M.COSTE Bernard,  <b>PAULHAN :</b> M.VALERO Claude, M.ALEIX Bertrand, M.GASC Georges, M.DUPONT Laurent,  <b>SALASC :</b> M.COSTES Jean,  <b>VILLENUEVTE :</b> M.VIDAL Eric.</p>		<p><b><u>PROCURATIONS</u> :</b></p> <p>M.FAVIER Marc à M.REVEL Claude,  Mme MARTINEZ ROQUES Micaela à Mme PRULHIERE Yolande,  Mme OLLIE Sophie à M.DÔ Laurent,  M.PONCE Yvan à Mme ROBERT Laure,  M.VIALA Daniel à M.COSTE Bernard,  Mme MALMON Sylvie à M.BARDEAU Francis,  Mme GUERIN Audrey à M.ALEIX Bertrand,  Mme BOUISSON Mylène à M.GASC Georges,  M.DIDELET Serge à M.RODRIGUEZ Joseph.</p>

**Objet : Compte administratif 2015 – Budget annexe de la ZAC de l'Estagnol.**

Monsieur Olivier BRUN expose ce qui suit :

Conformément au projet de compte administratif 2015 du budget annexe de la ZAC de l'Estagnol, il est proposé au conseil communautaire de :

- Donner acte de la présentation du compte administratif 2015,
- Constaté les identités de valeurs avec les indications portées au compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- Reconnaître la sincérité des restes à réaliser,
- Déclarer que le Compte de Gestion dressé, pour l'exercice 2015, par le Trésorier Principal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle pas de réserve,
- Arrêter les résultats définitifs tels que présentés.

Dépenses Fonctionnement			Recettes Fonctionnement		
Chap.	Désignation	CA 2015	Chap.	Désignation	CA 2015
011	Charges à caractère général	1 749.00	70	Produits des services	856 213.00
65	Autres charges de gestion courante	0.20	76	Produits financiers	27 214.48
66	Charges financières	77 333.10	042	Opérations d'ordre entre section	2 792 201.26
042	Opérations d'ordre entre section	3 596 546.44	043	Opérations d'ordre intérieur section	77 333.10
043	Opérations d'ordre intérieur section	77 333.10			
<b>Total</b>		<b>3 752 961.84</b>	<b>Total</b>		<b>3 752 961.84</b>

Dépenses Investissement			Recettes Investissement		
Chap.	Désignation	CA 2015	Chap.	Désignation	CA 2015
16	Emprunts et dettes assimilées	119 839.84	040	Opérations d'ordre entre section	3 596 546.44
27	Autres immobilisations financières	856 213.00	27	Autres immobilisations financières	38 918.77
040	Opérations d'ordre entre section	2 792 201.26			
001	Résultat antérieur reporté	229 084.67			
<b>Total</b>		<b>3 997 338.77</b>	<b>Total</b>		<b>3 635 465.21</b>

<b>Déficit 2015</b>	<b>361 873.56</b>
---------------------	-------------------

Le Conseil communautaire, ouï l'expose de Monsieur Olivier BRUN et après en avoir délibéré,

**A L'UNANIMITE,**

**Donne acte** de la présentation du compte administratif 2015 du budget annexe de la ZAC de l'Estagnol,

**Constate** pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications portées au compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

**Reconnait** la sincérité des restes à réaliser,

**Déclare** que le Compte de Gestion dressé, pour l'exercice 2015, par le Trésorier Principal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle pas de réserve,

**Arrête** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,

**Autorise** Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Clermontais, à signer tout document relatif à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté  
De Communes du Clermontais,



Jean-Claude LACROIX

Accusé de réception en préfecture  
034-243400355-20160407-2016-03-30-09-DE  
Date de télétransmission : 11/04/2016  
Date de réception préfecture : 11/04/2016